

*L'ajournement*

Le ministre des Finances prédit un taux de chômage de 8,5 p. 100 en 1990, la Banque de Montréal, elle, pense que le taux sera de 9 p. 100 et Jim Frank, du Conference Board du Canada, nous avertit que le risque de récession sera plus élevé en 1990 qu'il ne l'a été à un moment quelconque depuis 1982. Monsieur le Président, tous ces facteurs réunis font que la situation est grave.

• (1805)

Comme je l'ai dit au début, le secrétaire parlementaire qui est chargé de me répondre aujourd'hui me citera sans doute les mêmes chiffres que la ministre a énumérés le 20 octobre, il me dira combien de milliers d'emplois ont été créés. Mais il se gardera bien de me dire de quel genre d'emplois il s'agit. Il ne dira pas dans quelles entreprises ces emplois ont été créés, ni qu'il s'agit d'emplois au salaire minimum, non syndiqués, à temps partiel ou temporaires, en d'autres termes, d'emplois qui ne sont pas équivalents en qualité à ceux qui ont été perdus et qui figurent sur la longue liste que j'ai déposée à la Chambre.

Le Social Planning Council of Metro Toronto a fait remarquer récemment que 90 p. 100 des nouveaux emplois créés à Toronto étaient dans le secteur des services, où les salaires sont peu élevés; les données sont semblables à Montréal. Encore une fois, je demande au gouvernement, aux députés d'en face, qui sont tout aussi humains que nous, de penser aux 6 000 travailleurs qui ont perdu leur emploi à Montréal depuis le début de l'année. Je leur demande de prendre les mesures qui s'imposent pour remplacer ces emplois perdus par des emplois de qualité équivalente, et non par des emplois mal rémunérés du secteur des services.

**M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, la région de Montréal et sa banlieue, qui comprend 2,9 millions d'habitants, 1,5 million de travailleurs, une infrastructure et des activités diversifiées, constitue une des principales forces de l'économie canadienne. La ville de Montréal représente 11,3 p. 100 de la population du Canada, et 11,7 p. 100 de sa population active. Elle est aussi le coeur de la vie économique, sociale et culturelle du Québec ainsi que son plus grand centre urbain.

Quant à la situation globale de l'emploi, d'importants progrès ont été réalisés depuis cinq ans, comparativement aux résultats obtenus de 1980 à 1984 en particulier. Dans les quatre années précédant août 1984, le nombre des emplois à Montréal a diminué de 20 000. J'aimerais

avoir la liste pour en faire lecture comme le député l'a fait. Le taux de chômage y a grimpé de 2,3 p. 100.

Par un contraste marqué, 160 000 personnes de plus avaient un emploi à Montréal en septembre 1989 par rapport à la situation existant lorsque notre gouvernement est arrivé au pouvoir en septembre 1984. Malgré une forte croissance de la population active, on y compte environ 38 000 chômeurs de moins et le taux de chômage y est inférieur de 3,3 p. 100 à ce qu'il était il y a cinq ans. Rien qu'au cours de l'année dernière, le nombre des emplois a augmenté de 10 000, tandis que celui des chômeurs diminuait de 12 000 et que le taux de chômage tombait à 8 p. 100.

On a vu depuis 1985 beaucoup d'initiatives mixtes de la part des divers paliers de gouvernement pour améliorer la situation économique de Montréal, dont deux importantes initiatives de la part du gouvernement fédéral. Il a mis sur pied en 1985 le comité ministériel sur le développement économique de la région de Montréal chargé de conseiller le gouvernement sur les moyens à prendre pour consolider le rôle de Montréal comme centre de développement. Il a ensuite créé en 1986 le comité de relance économique et de revitalisation de l'emploi dans l'est de Montréal. Il y a eu également des initiatives concrètes de la part du gouvernement fédéral, et spécialement du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, pour venir en aide à Montréal. En voici quelques exemples.

En 1988-1989, Emploi et Immigration Canada a investi 87 millions de dollars à Montréal au moyen de programmes appliqués dans le cadre de la Planification de l'emploi. Un total de 29 500 personnes ont participé aux activités de la Planification de l'emploi à Montréal.

Depuis le début de l'année, Emploi et Immigration Canada a mené à bien 20 ententes dans le cadre du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie à un coût de 127 083\$ pour le ministère. Il a conclu 29 nouvelles ententes en s'engageant à y dépenser 280 000\$. Ces ententes commandent bien sûr des dépenses de la part du gouvernement provincial et du secteur privé de sorte qu'on calcule que les dépenses effectuées dans le cadre des ententes déjà menées à bien et des nouvelles ententes dépasseront 1,3 million de dollars.

• (1810)

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Votre temps de réplique est maintenant terminé.